



## **RAPPEL IMPORTANT**

Chaque arbitre de club devra arbitrer un minimum de rencontres sur les matchs « Aller » comme « Retour », soit 9 week-end « Aller », 9 week-end « Retour », pour respecter la Charte.

Le week-end s'entend du vendredi soir au dimanche soir.

Nous comptons sur vous pour diffuser ce message à tous les membres de votre club.

### **Championnats à désignation !**

**Excellence Masculine et Féminine,**

**Cadets et Cadettes,**

**Minimes Masculins et Féminins.**

Le Championnat Honneur Masculin ou Féminin n'est pas soumis à désignation. S'il nous reste des arbitres, nous ferons des désignations. Dans le cas contraire, le club recevant doit présenter une personne pour diriger la rencontre.

